



Aide Soignant

Missions

- ▶ prendre en charge un malade ou un groupe de malades
- ▶ donner des soins
- ▶ faire les lits, la toilette
- ▶ nettoyer la chambre
- ▶ procéder à la désinfection des lieux
- ▶ surveiller le malade
- ▶ prendre sa température, son pouls
- ▶ l'aider à se lever, s'habiller et à marcher
- ▶ transmettre les observations à l'équipe de soins
- ▶ distribuer les repas

Conditions de travail

Où ?

- ▶ hôpitaux, cliniques
- ▶ centres de rééducation, maisons de retraite, de convalescence
- ▶ centres d'accueil pour handicapés
- ▶ service d'hospitalisation ou de maintien à domicile des personnes âgées
- ▶ établissements privés ou dépendant de l'Etat ou des collectivités territoriales

Comment ?

- ▶ respecter les règles d'hygiène très strictes
- ▶ station debout pour porter ou soutenir les malades
- ▶ travailler les week-ends, les jours fériés et les nuits

Exigences

- ▶ être attentif
- ▶ avoir une bonne condition physique
- ▶ apporter conseil et réconfort aux familles des malades
- ▶ être organisé

Salaires

- ▶ Privé : début de carrière de 838 € à 1 238 €
- ▶ Public début de carrière de 1 358 € à 1 860 €

Formations

Pour exercer ce métier, il faut obtenir le diplôme professionnel d'aide soignant (DPAS), il se prépare en 10 mois dans les écoles publiques et privées agréées par les directions régionales des affaires sanitaires et sociales (DRASS) et dans certains lycées professionnels. Les centres de formation sont généralement intégrés à des établissements hospitaliers (publics et privés). Le recrutement se fait sur concours. Pour se présenter, il faut avoir au moins 17 ans, sans conditions de diplôme.

Le diplôme professionnel d'aide soignant peut également être obtenu par la validation des acquis de l'expérience. Le candidat doit alors justifier des compétences professionnelles acquises dans l'exercice d'une activité salariale ou bénévole, en rapport direct avec le contenu du diplôme.



Aide Soignant

Evolution

Après trois ans d'exercice dans le secteur hospitalier ou médico-social, un aide soignant peut se présenter au concours d'entrée des instituts de formation en soins infirmiers (IFSI), afin de préparer le diplôme d'infirmier.

Centres de formation

Préparation aux concours

AGPF

48 avenue de la Division Leclerc – 78410 Aubergenville Tél. : 01 30 90 09 64

Croix Rouge

25 avenue des Aulnes – 78250 Meulan Tél. : 01 34 74 97 09

Ecoles d'aides soignants

IFAS

1 rue du Fort – 78250 Meulan Tél. : 01 30 22 44 60

Centre hospitalier intercommunal Poissy Saint-Germain

10 rue Champs Gaillard – 78300 Poissy Tél. : 01 39 27 40 50

Centre hospitalier intercommunal Mantes

11 boulevard Sully – 78200 Mantes la Jolie Tél. : 01 30 33 57 82

Formation à distance

Centre national d'enseignement à distance CNED Tél. : 05 49 49 94 94

Validation des acquis de l'expérience

Diplôme ouvert à la VAE

INFO VAE

Route forestière des princesses - 78100 St Germain en Laye Tél: 01 39 10 04 29

Centre Hospitalier de Saint Germain

20 rue Armagis – 78100 St Germain -Tél. : 01 39 27 42 90 Fax : 01 39 27 42 92

ifsipsg@chi-poissy-st-germain.fr

Croix Rouge Française

11 boulevard Sully - 78200 Mantes la Jolie -Tél. : 01 30 33 59 49

Ifsimantes-la-jolie.com@wanadoo.fr

IFAS : Institut de formation Aide soignante

1 rue Baptiste Marcet -78130 Les Mureaux – Tél.: 01 30 91 84 62

Pour en savoir +

Ministère de la santé : www.sante.gouv.fr www.fnass.asso.fr

Association nationale française des aides soignants Tél. : 04 73 26 45 91

A consulter : fiche CIDJ n°2.745 fiche ROME 24111

ANPE spécialisée / ANPE social

104 boulevard Arago - 75014 Paris - Tél. : 01 43 26 06 55

Presse spécialisée : ASH

www.ash.tm.fr

www.métiers.santesolidarités.gouv.fr